



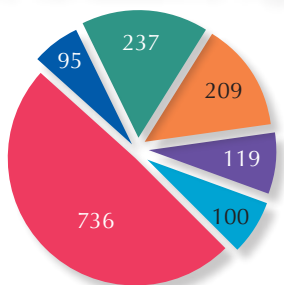
Institut de la Formation en Cours de Carrière

Septembre 2011

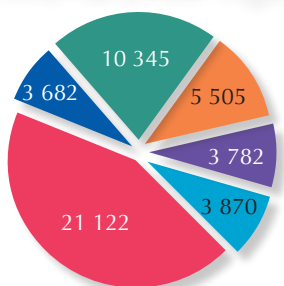


Bilan de 2010-2011

Nombre de sessions organisées

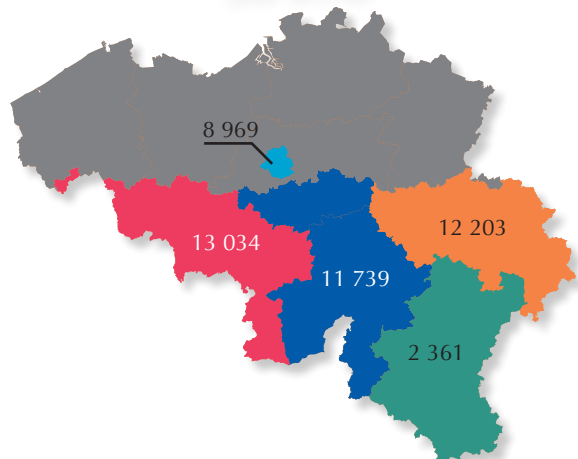


Nombre de jours organisés



- [■] Cours généraux (socles de compétences et compétences terminales)
- [■] Cours techniques et de pratique professionnelle
- [■] Relationnel et sociologique
- [■] Spécialisé
- [■] C.PMS
- [■] TIC technique

Nombre de jours organisés par zone



La formation en cours de carrière : un droit et une obligation professionnels

Si vous êtes membre du personnel d'un établissement scolaire du fondamental ou du secondaire (ordinaire ou spécialisé) ou si vous êtes agent d'un centre pms, vous êtes tenu de suivre des formations en cours de carrière (Décrets du 11/07/2002). Ces formations sont organisées au niveau interréseaux d'une part et aux niveaux de votre propre réseau et de votre pouvoir organisateur d'autre part.

L'obligation est d'un jour par an pour chacun des 3 niveaux. Mais, sauf dans le fondamental ordinaire, vous pouvez l'organiser de manière plus souple et grouper plusieurs des journées d'un niveau selon le choix de l'équipe pédagogique ou du vôtre sur 3 années consécutives.

De manière volontaire, vous avez aussi le droit de vous inscrire à 3 jours de formation supplémentaires par an (5 si vous exercez votre métier dans le fondamental ordinaire).

Voyez la totalité de notre programme sur le site www.ifc.cfwb.be : toutes les formations que vous y trouverez (plus de 600 sujets différents) correspondent à des thèmes prioritaires retenus par la Commission de Pilotage et par le Gouvernement. Parmi celles-ci, il vous revient de sélectionner la formation qui répond à vos propres préoccupations, vos besoins. Vous pouvez alors vous y inscrire et y assister en guise de formations obligatoires ou volontaires.

Dans la mesure où la grande majorité des formations se déroulent pendant le temps scolaire et que vous êtes considéré comme étant en activité de service durant le temps de la formation, l'accord de votre direction est requis pour toute inscription.

Ces formations sont totalement gratuites pour vous : vos frais de déplacement, de lunch et collation, les coûts liés aux honoraires de formateurs, au support pédagogique, locaux, etc., sont pris en charge par l'IFC pour ce qui relève de l'interréseaux.

[4]

Vision d'ensemble des formations

[6]

Une porte d'entrée pour chaque formation disciplinaire

[8]

Éveil scientifique

Formation macro volontaire : prise en charge des élèves

[9]

Dyslexie : formation de personnes-relais

[10]

Formations collectives et classiques
Cyber classe et TIC

[11]

CPU : Certification par Unité

[12]

Formation macro obligatoire
Fonctions spécifiques

[13]

Formations relationnelles

[14]

Choisir sa formation

[16]

Missions et partenaires de l'IFC

*Madame,
Monsieur,*

Le programme des formations en cours de carrière « interréseaux » organisées par l'IFC s'adresse aux enseignants, ainsi qu'aux membres des CPMS.

Cependant, il demeure encore méconnu par certains.

C'est la raison pour laquelle, l'IFC a choisi de vous communiquer ces informations indispensables par l'intermédiaire du magazine PROF et ce, également, afin de réduire les coûts de production et d'envoi, qui étaient ceux du Journal des Formations.

L'encart que vous avez devant les yeux est en fait une version « light » de celui-ci. Vous y lirez donc les grands thèmes de formation, les orientations prioritaires, les nouvelles actions, mais nous vous conseillons, à partir de là, de compléter vos recherches et de découvrir de plus amples informations sur le site www.ifc.cfwb.be.

Bien entendu, notre équipe est aussi à votre disposition, au cas où vous souhaiteriez la joindre.

Grâce à cette présentation plus synthétique et plus claire, mais surtout grâce à une offre dont la majorité des formations est programmée pour les trois prochaines années (ce qui renforce la cohérence pédagogique), nous voulons vous permettre de mieux planifier la suite logique de vos formations et de penser votre propre projet personnel de formations sur une période (un peu) plus longue.

Nous souhaitons également que votre formation continue s'inscrive encore plus fortement dans une dynamique à la fois individuelle et collective : « D'où je viens et vers où je veux aller » ; mais aussi « Avec quel projet d'équipe pédagogique et pour quels élèves ? » À partir de vos questions professionnelles fondamentales, vous aurez ainsi la possibilité d'orienter vos choix selon que vous souhaitez découvrir de nouveaux sujets ou goûter davantage à l'approfondissement des techniques utiles et pertinentes pour vos élèves comme pour vous-même.

L'école au sens large change vite, très vite. Quel que soit l'établissement ou le Centre pms où vous exercez votre travail, une certitude : impossible d'anticiper voire de suivre seul(e) les évolutions ou les modifications constantes. C'est aussi pour vous aider à préparer vos élèves à faire face à des connaissances et des techniques toujours plus nombreuses à maîtriser que nous avons préparé ou sélectionné pour vous plus de 600 formations différentes.

Nous formulons le vœu qu'elles rencontrent vos préoccupations et nous vous souhaitons, avec l'appui de l'IFC, une année scolaire pleine de succès.

Anne HICTER
Fonctionnaire dirigeante

Jean-Pierre HUBIN
Président du Conseil
d'administration

Des formations pour chaque professionnel de l'enseignement : vision d'ensemble ...

Pour vous qui travaillez dans le fondamental ou dans le secondaire - ordinaire ou spécialisé - ou encore dans un centre pms, ce sont plus de 600 formations différentes qui sont organisées par l'IFC et ses partenaires.

Certaines des formations sont réservées à un public très ciblé en raison de la spécificité du sujet traité. Ainsi, pour les instituteur-trice-s du maternel par exemple, les formations vont travailler le développement des compétences langagières, mathématiques ou celles de l'éveil scientifique. Autre exemple dans le spécialisé cette fois, nous avons une formation sur « la dysphasie » destinée aux logopèdes ou une autre sur « les techniques d'animation en dehors de la classe » pour les éducateurs. Enfin, les formations qui vous sont présentées aux pages 6 et 7 n'invitent souvent que les spécialistes de la matière (ou disciplines apparentées).

Pour d'autres formations, nous privilégions la diversité du public et la richesse des rencontres inhabituelles, qui permettent ainsi de s'enrichir de l'expertise de l'autre et de partager la sienne : sont visés les « échanges entre praticiens de l'enseignement spécialisé de type x » ou les formations portant sur des problématiques telles que « les relations au sein d'une classe », « le travail avec les élèves dont le français est une langue seconde », « l'orientation en cours ou à l'issue de la scolarité », « l'intégration », ...

Plusieurs formations traitent aussi des moments charnières : préscolaire-primaire, primaire-secondaire voire l'après-école dans le cadre de l'enseignement spécialisé.

Comment assurer une continuité pédagogique et une liaison à ces différents moments ? Comment rendre le passage plus aisé pour chacun des élèves, soit dans une discipline scolaire spécifique, soit dans la relation à l'autre et au groupe ? Des formations vont notamment clarifier les différences

[ENTRÉE DANS LE MÉTIER POUR]

- Enseignant sans formation pédagogique initiale
- Enseignant débutant
- Enseignant de l'enseignement spécialisé
- Professeurs de CTPP
- Agent PMS
- Accompagnateur CEFA
- Maître de stage

[CONNAISSANCE ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉLÈVE À BESOINS SPÉCIFIQUES]

- Observation de l'élève
- Dyslexie : Personnes-relais
- Dyslexie – dysphasie - dysgraphie/dyspraxie
- TDA/H
- Troubles de l'attachement
- Troubles du comportement
- Autisme
- Polyhandicap
- Type 2, 3, 4
- Communication alternative
- Snoezelen
- Sens

[APPROCHE PAR COMPÉTENCES]

- Élaboration d'une séquence d'apprentissage
- Difficultés en cours d'apprentissage : anticipation, analyse, remédiation
- Évaluation
- Plus-value des TICE dans les apprentissages
- Apports des médias dans les apprentissages
- Actualisation des connaissances
- Pédagogie active
- Liaison primaire-secondaire
- Immersion

[INFORMATIQUE]

- Initiation pour soi
- Initiation de ses élèves
- Personnes ressources
- Personnel administratif
- Projet cyber classe
- Hors temps scolaire : texte, tableur, logiciel

PROGRAMME DE FORMATION

[MACRO-OBJECTIFS]

- Épreuves externes (inspection)
- Cours philosophiques
- Éducation physique
- Langues modernes

PROGRAMME FORMATIONS

[DOMAINE RELATIONNEL ET SOCIOLOGIQUE]

- Connaître l'adolescence
- Écoute et communication avec l'élève (spécialisé)
- Estime de soi (fond sp)
- Parentalité
- Citoyenneté- démocratie
- Délégation d'élèves
- Multiculturalité
- Conflits de loyauté
- Éducation au genre
- Techniques d'animation
- Groupe comme plus-value
- Gestion des conflits
- Gestion du stress
- Développement durable

[ACCOMPAGNEMENT DES RÉFORMES]

- CPU
- Premier degré différencié
- Intégration
- PIA
- Teacch

[PRÉVENTION SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL]

- Premiers soins
- Protection du dos
- Sécurité et hygiène
- Poser sa voix - prise de parole en public

[CONNAISSANCES ET TECHNIQUES SPÉCIFIQUES EN LIEN AVEC LES PMS]

- Connaître le système scolaire
- Analyse de la demande
- Entretien
- Tests
- Orientation (+ Conseil de classe ; Après école -sp)
- Troubles alimentaires – conduites à risques – maltraitance
- Partenariats (+ Décrochage scolaire)
- Travail dans un CEFA
- Évaluation des actions PMS

d'approches entre les niveaux d'enseignement concernés en vue de mieux comprendre la logique et les exigences ou les contraintes de l'autre tout en se référant à un cadre dynamique développemental.

Les formations issues du programme des C.PMS vont toutes prendre en compte la tri-disciplinarité, les notions de secret professionnel et de déontologie. Elles abordent les problématiques telles que l'orientation, le suicide, le soutien à la parentalité ou le travail en CEFA en lien direct avec les missions propres des agents PMS mais invitent aussi, lorsque le sujet le suscite, les autres professionnels de l'enseignement.

Vous l'aurez compris, nous favorisons le décrochage : regardez donc ce qui se passe ailleurs !

Nos formations s'appuient et s'ancrent sur les pratiques de classes et de centres pms mais aussi sur la littérature et les travaux de recherches récents. Elles renseignent, utilisent et explicitent les outils qui existent en la matière (notamment les outils et exemples donnés sur le site enseignement.be).

Quels que soient les sujets de formation, nous demandons à nos formateurs de favoriser le transfert des acquis de la formation dans votre pratique professionnelle, de vous aider à prendre du recul par rapport à cette pratique, de privilégier une démarche réflexive, de ménager des temps d'échanges entre participants. Veillez à ce que cette exigence soit respectée mais veillez également à ce qu'elle puisse l'être grâce à votre participation constructive.

Une porte d'entrée pour chaque formation disciplinaire

Pour travailler les compétences au sein de votre discipline ou de votre secteur, plusieurs portes d'entrée sont proposées. Chacune des formations se focalise sur une question de départ, mais elles sont conçues pour être complémentaires (ainsi, la formation sur « l'évaluation des apprentissages » aborde, mais de manière succincte, les éléments à mettre en place en amont de l'évaluation). Il s'agit ici d'interroger la notion d'approche par compétences, d'en mieux comprendre les enjeux, d'en analyser la plus-value en termes d'apprentissages mais également de cerner les limites et d'éviter voire de surmonter les difficultés de la démarche. Il s'agit aussi de vous outiller par l'apport de contenus, par les temps d'échanges et d'analyse des pratiques, par le développement de pistes de travail et de différenciation afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques de nos élèves.

C'est en fonction de vos besoins que nous vous proposons de choisir l'une ou l'autre des portes d'entrée.



© Konstantinos Kokkalis - Fotolia

[DIFFICULTÉS EN COURS D'APPRENTISSAGE : ANTICIPATION, ANALYSE, REMÉDIATION]

Que nous apprennent les erreurs de nos élèves ?
Que disent-elles de leur manière d'apprendre,
de notre enseignement ?

À partir d'exemples concrets de situation d'apprentissages, nous irons à la rencontre des difficultés fréquentes, voire récurrentes des élèves en cours d'apprentissages. Nous chercherons ensemble à anticiper celles-ci. Nous tenterons également de mieux appréhender le sens parfois très singulier des erreurs produites par nos élèves et envisagerons alors différentes pistes et stratégies de remédiation immédiate pertinentes.

La formation visera aussi à développer des pratiques amenant les élèves à prendre conscience de leur manière d'apprendre.

[ÉLABORATION D'UNE SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE]

Est-il toujours intéressant de démarrer une séquence d'apprentissages par le biais d'une tâche complexe (ou une situation concrète, une situation-problème, un défi, ...) ? Comment penser et organiser la séquence pédagogique à partir d'un questionnement à propos d'une situation concrète et privilégier l'activité de l'élève, du groupe-classe, en faire le constructeur de ses apprentissages ?

La formation permettra en outre de préciser les apprentissages et les compétences travaillés lors de cette séquence ou de ces activités ainsi que les prérequis indispensables. La prise en compte des besoins spécifiques des élèves lors de la conception des activités pédagogiques sera aussi abordée.

[PLUS VALUE DES TIC DANS LES APPRENTISSAGES]

Comment élaborer une séquence d'apprentissages incluant les TIC ? Quel est l'intérêt d'utiliser différents outils informatiques (logiciels, didacticiels, Internet,...) pour développer ces apprentissages ? En quoi ces outils peuvent faciliter leur acquisition ? Quels critères pertinents de qualité d'un outil TIC par rapport à l'objectif visé dans une séquence d'apprentissage et en fonction des référentiels ? Comment apprendre aux élèves le bon usage d'Internet et les sensibiliser aux risques potentiels qui y sont liés ? Ce sont différentes questions auxquelles les différentes formations tenteront de répondre.

[APPORTS DES MÉDIAS DANS LES APPRENTISSAGES]

Quelle que soit la discipline enseignée, quel que soit le rôle exercé dans l'école, il devient impossible de faire l'impasse sur l'éducation aux médias aujourd'hui !

Si vous souhaitez une formation, ancrée dans votre discipline ou votre fonction, qui vous aide à développer l'esprit critique de vos élèves grâce à l'analyse des messages transmis par les médias, si vous voulez leur permettre de décoder les stéréotypes et les représentations qu'ils véhiculent, alors choisissez cette porte d'entrée.

Vous y construirez ou approfondirez des activités pédagogiques reliant « éducation aux médias » et « compétences » spécifiques à votre discipline ou à votre fonction.

[ACTUALISATION DES CONNAISSANCES]

Ces formations permettent de découvrir des innovations, des avancées, qu'elles soient théoriques ou techniques, dans des domaines variés. Elles vous invitent à développer vos compétences disciplinaires ou vos pratiques professionnelles.

[ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES]

Quels sont les objectifs des différents outils d'évaluation utilisés en Communauté française aujourd'hui ? Pourquoi tant d'échecs scolaires ?

Quel est le rôle de l'évaluation que je pratique dans le dispositif d'enseignement que je mets en place ? Mes outils d'évaluation sont-ils pertinents et adéquats par rapport aux objectifs visés ? Vont-ils m'aider à réguler les apprentissages ou me permettront-ils valablement de certifier les acquis ? Sont-ils « conformes » ? Aucun enseignant n'échappe à ces questions tant l'évaluation occupe une place centrale dans son métier.

Pour tenter de répondre à ces questions, la formation partira des pratiques de classes, de copies de nos élèves mais aussi, dans certaines disciplines, des résultats issus des évaluations externes pratiquées en Communauté française : partage d'outils, d'expériences, d'expertise...

Elle nous invitera également à interroger nos propres outils d'évaluation pour en déterminer les différences et les ressemblances par rapport à ceux de la Commission des Outils d'évaluation (COE) de notre discipline ou secteur et à les envisager avant tout comme des outils au service de l'apprentissage.

[TÉMOIGNAGE D'UN PARTICIPANT]

« Cette formation est en adéquation avec ce qui nous est demandé sur le terrain en termes d'évaluation. Cela nous permet de comprendre « les familles de tâches » et de les utiliser dans notre pratique quotidienne. Il est impossible de décrypter cela seule. »

Les formations en Éveil scientifique continuent !

Personne, aujourd'hui, n'oserait dire qu'il est « un expert en sciences ! » Chaque année, dans le monde, les sciences avancent... On y fait des découvertes à foison (\pm 16 000 nouvelles espèces tous les ans). Alors, avoir l'esprit scientifique, ça se cultive chaque jour !

Faire acquérir aux élèves une méthode scientifique, une démarche du développement des compétences en sciences est une volonté internationale de la Belgique à la Chine en passant par l'Angleterre ou l'Argentine, ...

Alors pourquoi ne pas aller en ce sens ?

Pour la gestion du temps de la classe?

Par crainte de ne savoir que faire des hypothèses imprévues des élèves ? Oui, changer, modifier, adapter ses pratiques peut perturber, dérouter parfois. Voilà un beau défi à relever!

Nous vous invitons à partager vos expériences et les

nôtres: Comment faire de l'éveil dès la maternelle en identifiant les concepts utiles pour la suite de l'apprentissage ? Comment rebondir sur l'envie de comprendre et la curiosité naturelle de l'enfant et du jeune adolescent pour instiller les germes de la rigueur scientifique ? Comment accueillir toutes leurs questions et chercher ensemble à y répondre ?

Certaines formations proposeront de suivre l'ensemble de la démarche scientifique tandis que d'autres se pencheront sur certains points précis (l'observation, les différentes sortes d'expériences, la compréhension et la réalisation de schémas, graphiques, tableaux, ...) ou encore sur différents concepts (l'électricité, le cycle anthropique de l'eau, la réflexion de la lumière, les miroirs, l'équilibre, vivant ou non vivant, ...)

Intéressé-e ? Cherchez la formation qui vous correspond le mieux sur le site de l'IFC. En utilisant le mot-clé scientifique, par exemple, vous trouverez 17 intitulés de formation différents (68 sessions). Inscrivez-vous et travaillons ensemble à faire évoluer nos pratiques vers un enseignement des sciences qui avance....



© BlueOrange Studio - Fotolia

Permettre à un enseignant du fondamental ordinaire de suivre une formation **macro volontaire** tout en assurant **la prise en charge de ses élèves** ? C'est possible !

Lorsqu'un enseignant choisit, sur une base volontaire, une formation organisée par l'IFC (au niveau macro volontaire donc), deux moyens légaux sont mis à la disposition des directions pour que les cours soient assurés ou remplacés. Il faut les utiliser.

D'une part, les cours peuvent être remplacés par des activités pédagogiques d'animation (APAs). 6% de la masse budgétaire globale des formations du fondamental ordinaire sont consacrés à ces APAs

pour le seul niveau macro. Ce budget est confié à votre réseau d'enseignement ou à son organisme de formation. Faites appel à lui pour en bénéficier (voir circulaire 3674).

D'autre part, les cours peuvent être assurés par des étudiants effectuant leur stage dans le cadre des accords de collaboration (voir art. 23 du décret du 12/12/2000 définissant la formation initiale des instituteurs et des régents).

Formations collectives et formations classiques : quelle différence ?

Pour l'IFC, le principe des « **formations collectives** » est d'organiser de 80 à 150 formations différentes de deux jours dans et pour un ensemble d'établissements de différents réseaux et géographiquement proches. Les cours sont suspendus pendant ces 2 jours¹.

A la fin du mois d'août ou au cours du mois de septembre, chaque établissement concerné aura reçu le « journal des formations collectives » spécifique à l'organisation dont il fait partie. Les directions sont invitées à l'examiner avec les membres de leur personnel et à les accompagner dans le choix des formations qui correspondent le mieux à leurs besoins. Du côté de l'IFC, nous mettons tout en œuvre pour répondre aux demandes formulées par les établissements.

Si votre établissement est inscrit à une organisation de formations collectives, vous aurez accès à un programme spécifique, votre direction vous demandera de sélectionner les 2 ou 3 formations que vous souhaitez suivre (dans 85% des cas, nous parvenons à vous accorder votre 1^{er} choix) et vous inscrira directement sur notre site. Un tel programme propose toujours plus de 100 formations différentes. Cependant, dans le cas où vous souhaiteriez encore un peu plus de choix, examinez les formations qui se déroulent aux mêmes dates que votre organisation grâce à la recherche par date sur notre site. Dans ce cas, l'inscription doit être faite comme pour les formations classiques (voir ci-dessous) et il ne faut pas vous inscrire dans une des formations collectives proposées. Veillez à ne pas avoir de double inscription.

Les « **formations classiques** » sont celles auxquelles les membres du personnel de l'enseignement s'inscrivent individuellement, avec l'accord de leur direction. Dans certains cas, quelques places des formations collectives sont réservées à des inscriptions classiques. Elles sont alors réservées à des personnes dont l'établissement ne s'est pas inscrit dans une organisation collective.

Deux possibilités pour suivre des formations auxquelles vous avez droit. Profitez-en! Consultez l'ensemble de nos formations sur <http://www.ifc.cfwb.be>

⁽¹⁾ Loi du 19/07/1971 (art. 10) pour le secondaire ordinaire ou décret du 3/03/2004 (art. 122) pour le spécialisé

CYBERCLASSE et TIC

Saisissons-nous davantage de ces « outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage¹ »

« Les élèves d'aujourd'hui twittent en inter-cours, bloguent en rentrant chez eux et restent en contact avec leurs amis via Facebook ... Pourtant, l'usage pédagogique du Web 2.0 est loin d'être généralisé dans les classes, creusant le fossé entre la société et l'école. » relatait le magazine PROF en mars 2010 dans son excellent dossier consacré au WEB 2.0 en classe.

Pour réduire ce fossé, il faut que l'outil technologique soit à la disposition des écoles et que les enseignants osent s'en saisir pour aider leurs élèves à apprendre grâce aux TIC.

Par le projet Cyberclasse, la Région wallonne renouvelle progressivement l'ancien matériel et surtout augmente le nombre d'ordinateurs mis à disposition des écoles afin de se rapprocher de la norme d'un ordinateur pour 15 élèves (<http://cyberclasse.wallonie.be>).

De notre côté, à l'IFC, nous mettons tout en œuvre avec nos partenaires pour vous aider à vous sentir (plus) à l'aise au niveau technique si vous en éprouvez le besoin et surtout pour vous offrir des formations qui visent une évolution des actions pédagogiques par rapport à ces nouveaux médias.

Notre programme propose donc une série de formations de type « technique » (apprendre, à titre individuel, à utiliser tel ou tel matériel, logiciel), d'autres vont envisager le rôle de l'enseignant dans l'appropriation des TIC par les élèves (notamment celles sur le « passeport TIC »), d'autres enfin vont travailler les exploitations pédagogiques pertinentes des TIC dans vos différentes disciplines.

Pour repérer ces formations et en savoir plus avant de vous y inscrire, tapez le mot-clé TIC en haut à gauche de la page d'accueil de notre site www.ifc.cfwb.be.

Bonne recherche.

⁽¹⁾ Décret missions (24/07/1997 - Art. 8, 7°)

Certification par Unité (CPU) : travaillons-y ensemble

Le projet de Certification par Unités (CPU) veut mobiliser les forces vives de l'enseignement au service des jeunes et du développement social, économique et culturel de nos régions. L'enjeu majeur consiste à engager nos écoles dans une culture qui valorise les acquis des jeunes en formation.

Je viens d'avoir le grand plaisir d'envoyer dans les écoles les référentiels expérimentaux qui sont une pierre angulaire de ce dispositif. Ils ont été construits par des enseignants, avec le soutien de l'administration et de l'inspection, dans un souci de lisibilité et de soutien aux équipes éducatives.

Dès le début de l'année scolaire 2011-2012, un dispositif de formation et d'accompagnement, préparé depuis six mois, sera proposé aux écoles concernées par la CPU. L'Institut de formation en cours de carrière et les opérateurs de formation des réseaux ont mis leurs forces et leur savoir-faire en commun pour être en mesure de répondre à vos besoins.

Je vous souhaite bonne lecture de ces informations et reste attentive à vos réactions.

Marie-Dominique SIMONET

Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

La CPU, c'est aussi un investissement important de la part des équipes pédagogiques. Pour vous aider dans ce projet, l'IFC et les Organismes de formation des réseaux proposent un programme de formations complémentaires. La cohérence et l'articulation des actions entre elles, la mutualisation des énergies et des compétences et surtout la co-construction du projet avec vous sont notre fil conducteur commun. Il s'agit en effet d'entendre et de répondre à l'ensemble de vos attentes, de vos besoins au niveau le plus pertinent.

IFC	SeGEC	CF	CPEONS	FELSI
Anne HICTER	Eric DAUBIE	Didier LETURCQ	Roberto GALLUCCIO	Michel BETTENS

Au sein de l'IFC, 9 « ex-pairs/formateurs » de profils complémentaires, issus du terrain du qualifiant des différents réseaux, se consacreront avec vous au projet CPU. Ils clarifieront ses fondements (Europe, Fédération Wallonie-Bruxelles), ils travailleront les aspects règlementaires (ex. : certification), organisationnels (ex. : conditions d'implémentation) et pédagogiques (ex. : référentiels, standards d'évaluation, difficultés d'apprentissage) communs à l'ensemble des professionnels du qualifiant.

Dès septembre 2011, les conseillers pédagogiques, inspecteurs, directions, chefs d'ateliers, ..., sont conviés aux « formations CPU » et des formations de type technique sont organisées pour les enseignants (ex. : « Certification Educam - sécurité sur véhicules électriques et hybrides »).

À partir de janvier 2012, les « formations CPU » s'adresseront aux enseignants des secteurs et options concernés, dont les établissements ont choisi d'adopter la 2^e modalité du projet (nouveaux profils validés par le SFMQ, adaptation de l'organisation aux unités, standards d'évaluation) puis à ceux qui ont opté pour la 1^{re} modalité (standards d'évaluation) et ensuite à ceux de tout le qualifiant.



[POUR EN SAVOIR PLUS]

www.ifc.cfwb.be, partie CPU

La formation macro obligatoire des enseignant-e-s de l'enseignement fondamental

Chaque année, les instituteur-trice-s du maternel et du primaire sont tenu-e-s de suivre une journée de formation assurée par les inspecteur-trice-s du fondamental ordinaire. Ces formations portent sur les épreuves externes non certificatives : la correction de celles-ci, l'analyse des erreurs les plus remarquables ou les plus fréquentes et les pistes didactiques qui pourraient découler de cette analyse sont autant d'éléments pris en compte.

Chaque année également, les maîtres spéciaux sont invités à suivre une formation macro obligatoire.

- Les maîtres spéciaux des cours philosophiques sont directement contactés par leurs inspecteurs respectifs tant à propos de l'organisation matérielle que du contenu et des objectifs de la formation ;
- Les maîtres spéciaux d'éducation physique sont invités par l'IFC à suivre une des 10 journées qu'il organise pendant l'année scolaire 2011-2012. Les dates et lieux prévus sont, en octobre, à Charleroi (24 et 25), en décembre, à Dinant (15 et 16) et à Nivelles (19 et 20), en juin 2012 à Liège (11 et 12) et à Tournai (25 et 26). Une circulaire complètera ces informations ;
- Les maîtres spéciaux de seconde langue peuvent déjà consulter sur le site le détail des 24 sessions de formation organisées par l'IFC et s'y inscrire. D'autres sessions pourront être organisées en fonction des demandes.

[TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANTS]

« Des exemples concrets, directement utilisables en classe. Que du bonheur ! C'est trop rare... »

« Cette formation me permet à nouveau d'avancer, d'évoluer dans la vie professionnelle. »

Métier plus rare, fonctions spécifiques dans l'enseignement ?

Vous travaillez dans une classe en immersion ou dans une classe-passerelle ? Vous êtes chef d'atelier, éducateur, économiste ou enseignant au 4^e degré ? Vous exercez la fonction de maître de stage, de logopède, puéricultrice ou encore de kinésithérapeute dans l'enseignement ? Vous débutez dans le métier ? Comme vos collègues, vous souhaitez une formation qui répond aux préoccupations très spécifiques de votre métier.

Le moyen le plus pratique à utiliser pour trouver les formations qui s'adressent à un public en particulier est le « moteur de recherche par fonction » du site www.ifc.cfwb.be.

A titre d'exemple, l'IFC propose une série de formations destinées à la prise en charge des élèves « en dehors de la classe » spécifiques aux éducateurs. Différentes approches sont ainsi proposées: improvisation théâtrale, animations, assuétudes, ... En outre, les éducateur-trice-s se retrouvent comme public cible dans beaucoup de formations destinées aux enseignants et aux agents PMS.

De nombreux enseignants débutent dans la profession sans bénéficier des balises d'une formation pédagogique initiale. Pour soutenir ceux-ci, une formation spécifique permet d'apprendre à organiser sa classe et les apprentissages de chacun des élèves. Elle va aussi faire découvrir un ensemble de ressources matérielles et humaines disponibles.

[TÉMOIGNAGE D'UN ÉDUCATEUR]

« Formation très concrète, avec des pistes concrètes qui vont me permettre d'aller plus loin dans mon travail d'éducatrice. La formation a été adaptée en fonction de la demande de chacun ; les pistes de solution ont été trouvées je pense. On ressort avec beaucoup de bagages. »

« Il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines. »

Antoine de Saint-Exupéry

Gérer les situations critiques au sein de la classe, sensibiliser les élèves à la citoyenneté et au développement durable, prendre en compte la dimension de genre dans ses pratiques, gérer le stress, comprendre les jeunes issus d'autres cultures, ...

Nous sommes tous en accord avec le fait que les différents éléments repris ci-dessus sont devenus incontournables dans l'exercice de notre métier. Ceci dit, il est parfois difficile d'élaborer des stratégies efficaces pour faire face à de telles problématiques, surtout lorsqu'elles sont cumulées.

Je ne me sens pas nécessairement bien préparé-e pour ce faire. Je me demande aussi jusqu'où et comment mon rôle d'éducateur peut/doit se déployer en plus de mon rôle d'enseignant, de directeur, de personnel administratif,...

Parfois, il est nécessaire de (re)trouver l'énergie et la confiance en soi indispensables pour se sentir le droit de poser des balises et de les faire respecter.

Pour vous accompagner dans ce travail, plusieurs types et niveaux de formations font partie de notre programme qui se veut riche et diversifié. Toutes les formations proposées utilisent des mises en situation, des apports et partages d'expériences, la découverte critique d'outils concrets, des échanges réflexifs et des aller-retour « théorie-pratique ». Certaines d'entre elles développent plus une approche personnelle (posture,

regards, voix, respiration, ...) tandis que d'autres vont plutôt privilégier des analyses de cas interindividuels ou groupaux (analyse du contexte, des modalités de communication, de la dynamique du groupe, ...). Par ailleurs, certaines des formations offrent un approfondissement par rapport aux formations des années précédentes et nécessitent donc un prérequis, soyez-y attentif-ve.

Le plus souvent, les formations invitent différents profils professionnels et plusieurs niveaux d'enseignement ainsi que les agents des centres pms.

[TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANTS]

« Qualités d'informations, de mises en situation remarquables. La formatrice donne beaucoup d'elle-même, ce sont deux journées tout à fait exceptionnelles point de vue échanges, contenu, ... [...] Il me semble avoir acquis les bases nécessaires au lancement d'un tel projet. »

« Très intéressant de pouvoir échanger avec des collègues «venus d'ailleurs» et qui sont à d'autres moments du même parcours. Cela nous permet de réfléchir et de relativiser. »



Extrait de la BD Les Profis
tome 1 (c) Bamboo Edition – Erroc & Pica

Choisir sa formation de manière optimale : une clé essentielle

Bien choisir une formation est essentiel pour en retirer des bénéfices. Nous lisons au travers des évaluations que le choix même de la « bonne » formation est une condition du processus formatif. Pour l'IFC, il s'agit d'un défi à relever car trop souvent nous constatons que des participants ne sont pas dans des formations qui leur conviennent pour diverses raisons.

[PREMIÈRE ÉTAPE SAVOIR CLAIREMENT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN]

*Je suis en difficulté par rapport à..., Je souhaiterais...
et je pense que la formation pourrait apporter des
pistes de réflexion sur ce sujet.*

L'identification de ses besoins va évidemment être articulée au plan de formation de l'équipe éducative, celui-ci reprenant les objectifs poursuivis en matière de formation et le lien avec le projet d'établissement.

[DEUXIÈME ÉTAPE CONSULTER L'OFFRE DISPONIBLE ET CHOISIR DES THÉMATIQUES]

Ceci se fait soit globalement pour les formations classiques, soit lié à l'offre présente à des dates précises dans le cas d'une organisation de formation collective.

Que propose le programme dans son ensemble (voir pages 4 et 5) ?

Sur la base de ce dont j'ai besoin, où vais-je m'orienter ? Dans quelles thématiques : approche par compétences ? relationnel et sociologique ? besoins spécifiques des élèves ? thématiques en lien avec les PMS ? informatique ? accompagnement des réformes ?

Cette étape devrait vous permettre de trouver une (des) thématique(s) en cohérence avec votre projet personnel de formation.

[TROISIÈME ÉTAPE SE RENDRE SUR LE SITE DE L'IFC]

www.ifc.cfwb.be afin de chercher les formations qui pourraient vous intéresser en lien avec la thématique sélectionnée et vérifier qu'elles s'adressent bien à vous.

Choisir le type d'organisation dans laquelle vous vous insérez : soit des formations collectives (tout mon établissement est en formation à des dates données), soit des formations classiques.

Plusieurs recherches sont possibles :

- soit par niveau ;
- soit par fonction ;
- soit par thématique (toutes les thématiques reprises dans le schéma pages 4 et 5) ;
- soit par mot clé (sur le titre et le sous-titre) ;
- soit par date ;
- soit encore par zone géographique.

[QUATRIÈME ÉTAPE VOUS INSCRIRE]

Pour chaque inscription, il convient que vous ayez l'accord de votre direction car vous êtes en activité de service lors d'une formation.

Pour les formations **classiques**, vous pouvez vous inscrire :

- soit directement via le site.
Pour les inscriptions en ligne, votre direction ou la personne qu'elle a déléguée dispose d'une clé d'inscription aux formations (CIF).
- soit en téléchargeant la fiche d'inscription sur le site et en la faxant (081/83 03 11) ou la renvoyant à l'IFC (Rue Dewez, 14 D 218 5000 NAMUR)

Dans le cas des formations **collectives**, les inscriptions sont directement gérées entre vous et votre établissement scolaire.

[QUELQUES CONSEILS]

- **Choisir des formations qui vous concernent**
Pour ce faire, 5 informations doivent être prises en compte :
 - l'intitulé ;
 - le sous-titre ;
 - les objectifs (est-ce que ce qui est prévu correspond bien à ce que vous souhaitez ?) ;
 - le public-cible (en faites-vous partie ?) et
 - les prérequis (les prérequis demandés sont-ils maîtrisés ?).
- **Retenir plusieurs formations**
Étant donné le succès de certaines formations, il vous est conseillé d'en retenir au préalable plusieurs. Dans le cas des formations collectives, vous aurez d'ailleurs au minimum deux choix à opérer.
- **Contacteur un conseiller pédagogique**
L'équipe de l'IFC se tient à votre disposition pour tous renseignements utiles et aides à l'orientation. N'hésitez pas à faire appel à elle.
- **Se faire une représentation plus précise d'une formation** afin de voir si elle correspond à vos attentes.
Ceci est possible via la présentation de chaque formation disponible sur le site de l'IFC.
- **Consulter régulièrement le site de l'IFC**
Les informations y évoluent et de nouvelles formations y sont régulièrement proposées.

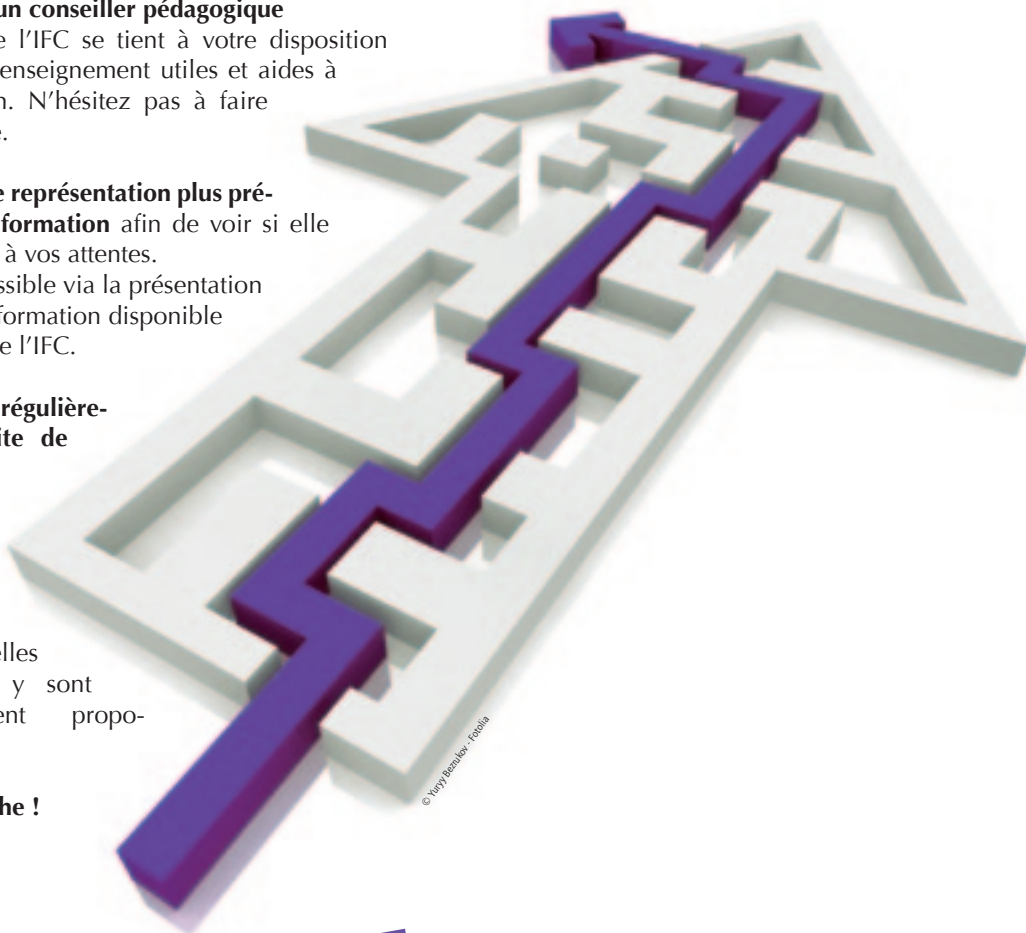
Bonne recherche !

[INFORMATIONS PRATIQUES]

Si après inscription, vous n'êtes pas à même de vous rendre à une formation, nous vous demandons de prévenir au plus vite l'IFC afin que votre place puisse être proposée à d'autres.

Vous recevrez au moins 10 jours avant la formation une confirmation de votre inscription. Vérifiez bien que vous correspondez au public cible et maîtrisez les prérequis de la formation à laquelle vous êtes inscrit-e.

Chaque formation est évaluée par un questionnaire en fin de formation. Nous vous encourageons à prendre le temps de le remplir consciencieusement car nous prenons en compte votre avis pour améliorer les formations au fil des ans.



Les missions de l'IFC



L'IFC travaille par marché public avec les personnes et organismes suivants :

■ Association belge des Professeurs de Français - ABPF / Adomath / Association Francophone des Agents Psycho-Médico-Sociaux - AFAPMS / Animation, Formation, Information, Coordination - AFICO / Aganippé / Altéo / Anaitis / ART'CHI / Collège Technique « Aumôniers du Travail » Charleroi / Ateliers de la Colline / Ateliers Malou ■ Bureau d'ingénierie en Éducation et en Formation - BIEF / le Bonheur dans le pré ■ Centre Audiovisuel Liège - CAVL / Centre Culturel Omar Khayam / Centre de Dynamique des Groupes et d'analyse Institutionnelle - CDGAI / Centre Dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse - CDWEJ / Centre de Coopération Technique et Pédagogique - CECOTEPE / Centre Européen de Ressources en Technologies Nouvelles pour l'Éducation et la Formation - CERTNEF / Centre de Formation d'Animateurs - CFA / Centre de formation artistique - Les jolies notes / Centre des métiers du Patrimoine - la Paix-Dieu / ChanGements pour l'égalité - CGé / Consortium Interuniversitaire pour la Formation en Intervention auprès des Personnes en situation de Handicap - CIFIPH / Centre Interuniversitaire de Formation Permanente - CIFO / Clefs pour la jeunesse / Cocoon / Compagnie Bernard Clair - le bras qui pense / Centre de Prévention du Suicide - CPS / Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance - C-Paje / Centre de Recherche sur l'enseignement des mathématiques - CREM / Croix-Rouge de Belgique, Communauté francophone / Centre Universitaire de Charleroi - CUNIC ■ École Decroly, L'Ermitage / Entre Deux Mondes - EDM / École des Parents et des Éducateurs - EPE / EPI / cellule Epicure ■ Fédération des Jeunes musicales de la Communauté française / Fonds des Affections Respiratoires - FARES / Association pour la promotion de la Formation en cours de Carrière dans l'enseignement non confessionnel - FCC / Formation, Culture et Loisir - FCL / FELSI / Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse - FIEJ / Association pour la promotion de la formation en cours de carrière dans l'enseignement confessionnel - FORCAR / Fondation Roi Baudouin - FRB / FRSEL - Dimension Sport / Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix - FUNDP ■ GENEVOIX / Groupe One ■ Haute Ecole Blaise Pascal - HEBP / Haute Ecole Charlemagne - HECh / Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet / Haute École Libre Mosane - Helmo / Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg - HERS / Hypothèse ■ INFOR-DROGUÉS / Inforef / InterTEAM ■ La Médiathèque / la Teignouse / Le Centre

Informatique - LCI ■ Magenta / Mémoire d'Auschwitz - Centre d'Études et de Documentation / Mission Wallonne des Secteurs Verts ■ Orientation à Douze - O12 ■ le Pass / Pescalune / Parcours Langues Informatique - PLI / Préhistosite de Ramioul, musée de la préhistoire en Wallonie / Prevent / Prospective Jeunesse / Pro Vélo-IBSR ■ Réseau de Musiciens-Intervenants en Ateliers - ReMuA / Réseau Financement Alternatif / Rideau de Bruxelles ■ TELE-ACCUEIL-LIÈGE / Théâtre la Montagne magique ■ Union des Coiffeurs Belges - UBK/UCB / Université Libre de Bruxelles - ULB / Université de Liège - ULg / Université de Mons - UMONS / Université de Paix - UP

René Antoine / Alfred Bada et Christian Robinet / Annick Bettex et Valérie Museur / Philippe Brasseur / Danièle Crutzen / Valérie Dal / Pierre Debroux et Paul Cotton / Bernard Declercq / Xavier Guyaux / Michel Hanot / Marianne Lorach / Chantal Mahaux.

Avec la collaboration des Institutions et des Centres de Compétences de la Région Wallonne suivants :

■ Annoncer La Couleur - ALC ■ Banque Nationale de Belgique - BNB ■ Centres de compétences : Auto Form, Campus Automobile, Cefoverre, Construfarm Hainaut, Construfarm Liège, Design Innovation, Epicuris, Forem Environnement, Forem Logistique, Pigments, Polygone de l'eau, Secteurs verts, Technifutur PMM, Technifutur TIC, Technobel, Technofutur Industrie, Technofutur TIC, Tousime, Wallonie Bois / Cellule Culture Enseignement / Coren / CRIFA-ULG ■ Educam ■ Fegepro / Forum des innovations ■ Les inspecteurs des cours philosophique ■ ONG Géomoun / ORB-ESERO ■ PAJ scolaire ■ Salon du livre de la jeunesse / SBPmef / Schola ULB / Service Général du Pilotage du système éducatif / Service général de l'inspection de l'enseignement fondamentaux ■ Université d'été du CIFEN ■ Yapaka ■ etc.

Formateur-trice-s attaché-e-s à l'IFC : Gautier Bellière / Pol Bollen / Pierre Bragard / Francis Bruyndonckx / Martine Cools / Pascal Cornez / Dimitri D'Agostino / Jean-Paul Delaite / Guy De Meerschman / Joëlle De Muer / Ingrid Delmot / Pierre Gouffoi / Marie-Françoise Gourmeur / Joëlle Hougard / Pascal Hugo / Jean-Paul Lejeune / Marie-Bernadette Mars / Christine Morin / Claire Paschal / Isabelle Petit / Anne-Françoise Schmitz / Catherine Soudon / Pierre Van Hoye / Marie-Françoise Van Troeye / Danièle Vandevort.

Personnel de l'IFC : Valérie Baffrey, Francesco Dell'Aquila, Nathalie Delporte, Frédérique Delvaux, Marjorie Dozot, Sophie Filée, Sébastien Gilles, Céline Gilmaire, Violette Grégoire, Anne Hicter, Denis Niessen, Carine Martin, Serge Massin, David Mathurin, Christophe Mélon, Michaël Pierard, Marie Résimont

IFC
Institut de la Formation en Cours de Carrière
Rue Dewez, 14 D 218 - 5000 NAMUR
T. : 081/83 03 10 - Fax : 081/83 03 11
ifc@cfwb.be - www.ifc.cfwb.be